

## Aviation

# Tarifs aériens, Transporteurs aériens canadiens de niveau I



2005

### Faits saillants

- En 2005, l'indice des tarifs aériens pour tous les tarifs (2002=100) pour les services intérieurs et internationaux (y compris entre le Canada et les États-Unis) réguliers exploités par les transporteurs aériens canadiens de niveau I a augmenté de 0,6 % par rapport à 2004 pour atteindre 90,9, soit une première hausse après deux reculs annuels consécutifs. L'indice des tarifs aériens pour tous les tarifs pour les services intérieurs réguliers s'établissait à 91,1, en hausse de 5,0 % par rapport au niveau de 86,8 obtenu en 2004, alors que l'indice des tarifs aériens pour tous les tarifs pour les services internationaux réguliers a enregistré un repli de 3,1 % par rapport à 2004 pour s'établir à 90,3.
- En 2005, le tarif aérien moyen simple intérieur et international (tous les types de tarifs) payé par les passagers s'est établi à 251,20 \$, en hausse de 0,5 % par rapport aux 249,90 \$ enregistrés en 2004. Cette augmentation fait suite à la légère remontée des tarifs qui a débuté en 2004, après le fort recul annuel observé entre 2002 et 2003 (-11,8 %). Le tarif aérien moyen intérieur (tous les types de tarifs) payé par les passagers s'est chiffré à 191,40 \$ en 2005, en hausse de 5,9 % par rapport aux 180,70 \$ en 2004. Le tarif aérien moyen international (tous les types de tarifs) s'est établi à 345,50 \$ en 2005, en baisse de 4,6 % par rapport aux 362,10 \$ en 2004.
- En 2005, 96,8 % des passagers se sont prévalus de tarifs réduits pour les vols intérieurs et internationaux réguliers, en légère baisse (0,4 point de pourcentage) par rapport au sommet obtenu en 2004 (97,2 %) et en hausse de 1,4 point de pourcentage par rapport aux 95,4 % notés en 2003. Pour les vols intérieurs réguliers, 95,9 % des passagers ont voyagé à prix réduit en 2005, en baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport au sommet atteint en 2004 (96,1 %) et en hausse de 2,5 points de pourcentage par rapport aux 93,4 % inscrits en 2003. Le trafic de passagers sur des vols à tarifs très réduits (réduction de 30 % ou plus sur le tarif économique) et le trafic de passagers sur des vols à tarifs intermédiaires (réduction de moins de 30 % sur le tarif économique) ont représenté respectivement 89,1 % et 6,8 % de tout le trafic intérieur en 2005. Pour les vols internationaux réguliers, 98,3 % des passagers se sont prévalus de tarifs réduits en 2005, en baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport aux 99,0 % enregistrés en 2004.



## Analyse

### Indices des tarifs aériens

En 2005, l'indice des tarifs aériens pour tous les tarifs (2002=100) pour les services intérieurs et internationaux (y compris entre le Canada et les États-Unis) réguliers exploités par les transporteurs aériens canadiens de niveau I (Air Canada, Jazz, les partenaires régionaux canadiens à code partagé d'Air Canada, Air Transat et WestJet) a augmenté de 0,6 % par rapport à 2004 pour atteindre 90,9, soit une première hausse après deux reculs annuels consécutifs. Cette légère accélération est attribuable à la hausse de l'indice des tarifs réduits dans le secteur intérieur. Entre 1995 et 2005, l'indice des tarifs aériens pour tous les tarifs pour l'ensemble des secteurs a grimpé de 34,3 %.

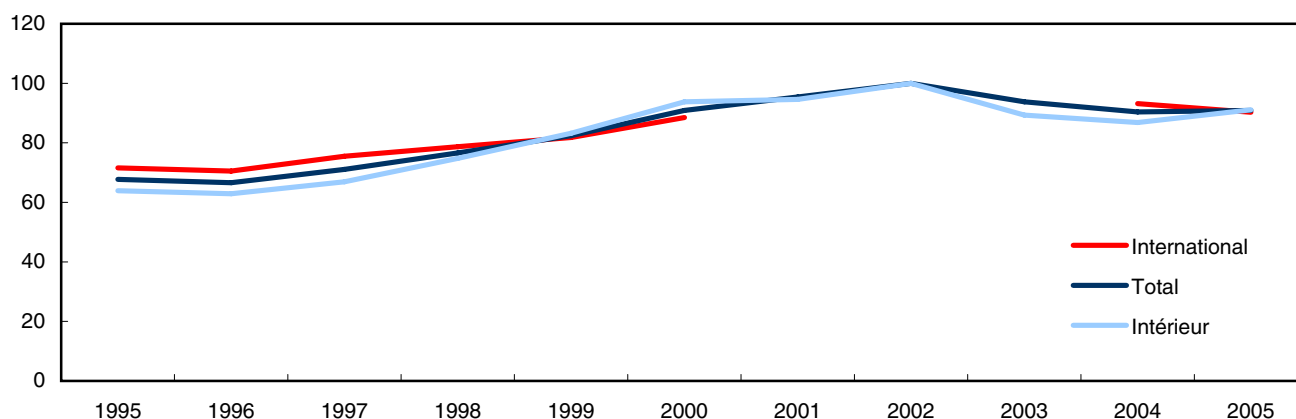
En 2005, l'indice des tarifs aériens pour tous les tarifs pour les services intérieurs réguliers s'établissait à 91,1, en hausse de 5,0 % par rapport au niveau de 86,8 obtenu en 2004. Comme le montre le graphique 1, l'indice des tarifs aériens pour les services intérieurs a été en progression constante de 1996 à 2002 (+59,0 %), alors qu'il a commencé sa tendance à la baisse jusqu'en 2004.

L'indice des tarifs aériens pour tous les tarifs pour les services internationaux réguliers a enregistré un repli de 3,1 % par rapport à 2004 pour s'établir à 90,3. Entre 1996 et 2002, l'indice des tarifs aériens pour tous les tarifs pour les services internationaux a progressé à un rythme plus lent (+41,8 %) que celui pour les services intérieurs. La baisse dans le secteur international en 2005 a atténué une partie de la croissance dans le secteur intérieur.

#### Graphique 1

#### Indices des tarifs aériens — Tous les tarifs, selon le secteur, 1995 à 2005

indice 2002=100



Note(s) : Les points de données manquants dans le secteur international sont confidentiels.

### Tarifs aériens moyens

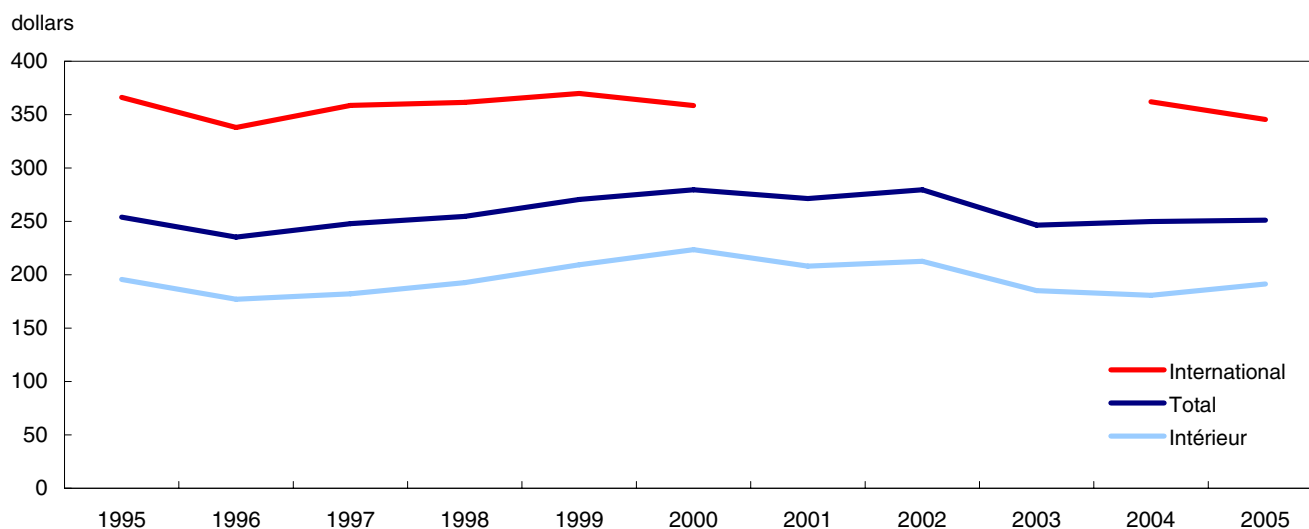
En 2005, le tarif aérien moyen (tous les types de tarifs, tous les secteurs, sur la base de l'origine et de la destination du coupon) payé par les passagers s'est établi à 251,20 \$, en hausse de 0,5 % par rapport aux 249,90 \$ enregistrés en 2004. Cette augmentation fait suite à la légère remontée des tarifs qui a débuté en 2004, après le fort recul annuel observé entre 2002 et 2003 (-11,8 %). L'expansion des services par les compagnies aériennes à bas prix avec des structures à bon marché, le ralentissement de la demande dû à la guerre en Irak et l'impact négatif du SRAS expliquaient en partie la baisse dans les tarifs aériens en 2003.

Le tarif aérien moyen intérieur (tous les types de tarifs) payé par les passagers s'est chiffré à 191,40 \$ en 2005, en hausse de 5,9 % par rapport aux 180,70 \$ en 2004. Cette hausse fait suite à la baisse de 2,4 % enregistrée entre 2003 et 2004 ainsi qu'au fort recul annuel observé entre 2002 et 2003 (-12,9 %). Cette deuxième diminution

annuelle consécutive tendait à ramener le tarif aérien moyen intérieur au niveau le plus faible constaté au cours des 10 dernières années, soit 177,00 \$ enregistrés en 1996.

Le tarif aérien moyen international (tous les types de tarifs) s'est établi à 345,50 \$ en 2005, en baisse de 4,6 % par rapport aux 362,10 \$ en 2004. Ce dernier tarif est sensiblement au même niveau que celui enregistré en 1998 (361,50 \$), mais il est toutefois supérieur de 1,0 % au niveau inscrit en 2000 (358,50 \$). La baisse des tarifs aériens dans le secteur international peut s'expliquer en partie par la concurrence accrue au niveau des tarifs entre les principaux transporteurs réguliers « traditionnels » et les transporteurs à faibles coûts ou les transporteurs nolisés.

**Graphique 2**  
**Tarifs aériens moyens — Tous les tarifs, selon le secteur, 1995 à 2005**

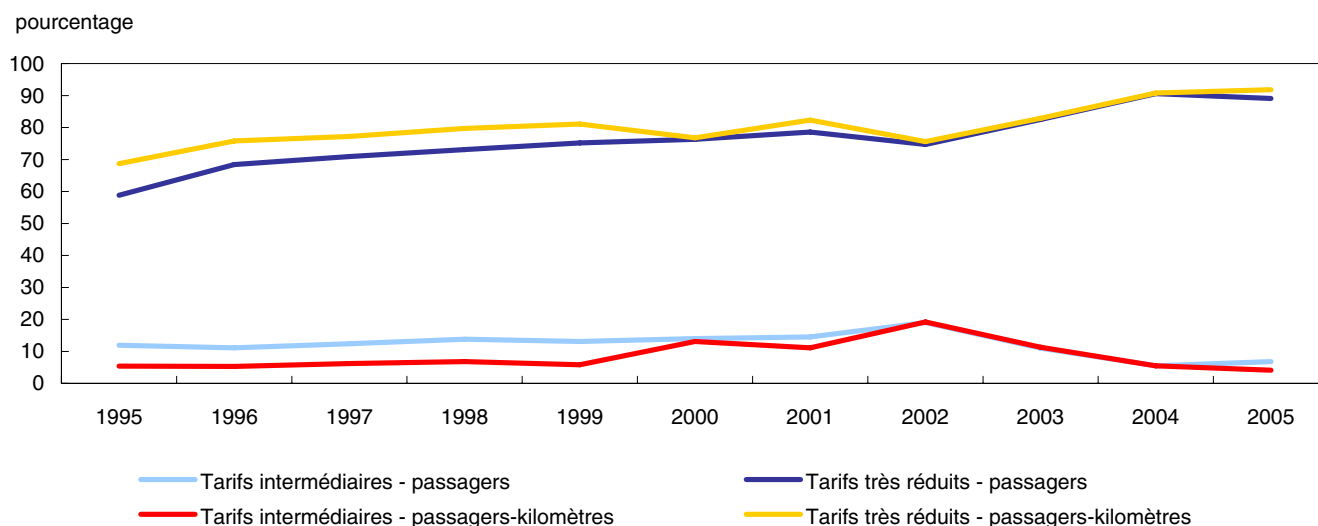


**Note(s) :** Les points de données manquants dans le secteur international sont confidentiels.

### Trafic des tarifs intermédiaires et des tarifs très réduits

Le graphique 3 montre qu'entre 1995 et 2005, les compagnies aériennes ont multiplié et élargi les tarifs réduits pour réduire le nombre de sièges vacants. Le pourcentage de passagers des vols réguliers intérieurs qui ont profité des tarifs réduits a bondi de 25,2 points de pourcentage pour passer de 70,7 % en 1995 à 95,9 % en 2005. Entre 1995 et 2005, le trafic de passagers sur des vols à tarifs très réduits (réduction de 30 % ou plus sur le tarif économique) a progressé de 30,3 points de pourcentage pour passer de 58,8 % en 1995 à 89,1 % en 2005. Si le trafic de passagers sur des vols à tarifs très réduits a connu une croissance soutenue depuis 1995, le trafic de passagers sur des vols à tarifs intermédiaires (réduction de moins de 30 % sur le tarif économique) n'a pas suivi la même tendance. En 2004, la plus faible proportion de passagers voyageant à tarifs intermédiaires (5,5 %) a été observée depuis 1995. Une année plus tard, le pourcentage de passagers qui ont profité des tarifs intermédiaires s'établissait à 6,8 %. De 1995 à 2005, au moins 80 % des passagers voyageant à prix réduit ont profité de tarifs très réduits.

**Graphique 3**  
**Trafic des tarifs intermédiaires et des tarifs très réduits au Canada, 1995 à 2005**



**Notes :**

Les estimations proviennent d'un échantillon de coupons de vols recueillis par l'Enquête sur la base tarifaire et portent sur les services des principaux transporteurs aériens canadiens. En 2005, les transporteurs aériens inclus sont les transporteurs canadiens de niveau I (Air Canada, Jazz, les partenaires régionaux canadiens à code partagé d'Air Canada, Air Transat et WestJet). Des imputations ont été effectuées pour les données incomplètes et manquantes.

Aux fins des totalisations statistiques, les codes tarifaires déclarés par les transporteurs sont groupés en catégories générales, qui sont décrites ci-après :

- Première classe. Cette catégorie désigne le transport d'un passager ou de plusieurs passagers à qui des services de première qualité (p. ex. fauteuils plus larges, consommations gratuites) sont offerts.
- Classe affaires. Il s'agit d'un niveau de tarif moins élevé que la première classe et plus élevé que le tarif de base. Il donne droit à différentes commodités (p. ex. fauteuils plus larges, places attribuées à l'avance).
- Classe économique. Il s'agit d'un niveau de tarif de base moins coûteux que celui de la première classe mais n'incluant pas les commodités (p. ex. fauteuils plus larges, consommations gratuites) afférentes au tarif de première classe.
- Réduit. Il s'agit d'un tarif réduit généralement assorti d'une ou de plusieurs restrictions de voyage dont le prix est calculé comme pourcentage du plein tarif. Cette catégorie comprend différents tarifs réduits, comme le tarif noliprix, le tarif de solde de places, le tarif excursion payable à l'avance et le tarif de groupe.
- Autres. Cette catégorie regroupe les tarifs réduits accordés au personnel des compagnies aériennes, aux agents de voyages et aux militaires, ainsi que les codes tarifaires inconnus.

L'indice des tarifs aériens est une mesure du taux de variation du prix, permettant de suivre les tendances tarifaires générales, dans le temps, des services intérieurs et internationaux, alors que les tarifs aériens mesurent le niveau actuel des tarifs payés par les passagers. Les différentes séries d'indices des tarifs aériens produites par le Centre des statistiques de l'aviation ont été calculées sur une base annuelle à l'aide de la méthode de Laspeyres pour l'indice-chaîne, raccordé au niveau annuel, et utilisant des poids mis à jour annuellement (la période de base est 2002=100).

Le tarif moyen est obtenu en divisant les recettes des transporteurs par le volume de passagers, défini d'après l'origine et la destination du coupon de vol.

Des renseignements additionnels sur les statistiques sur la base tarifaire peuvent être obtenus directement du **Centre des statistiques de l'aviation**. Des tableaux sont disponibles sur support papier ou sur support électronique. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Centre des statistiques de l'aviation (téléphone : 1-866-500-8400 ; Internet : [aviationstatistics@statcan.ca](mailto:aviationstatistics@statcan.ca)).

## Tableaux statistiques

Tableau 1

## Indices des tarifs aériens, selon le secteur et le groupe tarifaire — Transporteurs aériens canadiens de niveau I – Services réguliers

	Groupe tarifaire			
	Total	Classe affaires	Économique	Réduit
	2002=100			
<b>Intérieur</b>				
2001	94,6	98,2	98,4	94,0
2002	100,0	100,0	100,0	100,0
2003	89,3	110,3	88,0	88,9
2004 <sup>1</sup>	86,8	124,4	85,0	86,2
2005 <sup>p 2</sup>	91,1	115,2	84,0	90,9
<b>International</b>				
2001	x	x	x	x
2002	100,0	100,0	100,0	100,0
2003	x	x	x	x
2004 <sup>1</sup>	93,2	112,5	98,7	92,6
2005 <sup>p 2</sup>	90,3	107,0	86,2	89,8
<b>Total</b>				
2001	95,4	94,9	97,1	95,3
2002	100,0	100,0	100,0	100,0
2003	93,8	109,1	90,8	93,4
2004 <sup>1</sup>	90,4	117,3	87,3	89,8
2005 <sup>p 2</sup>	90,9	111,0	84,4	90,5

1. En 2004, les transporteurs aériens inclus sont les transporteurs canadiens de niveau I (Groupe Air Canada - Air Canada, Jazz, Zip et les partenaires régionaux en partage de codes -, Air Transat et WestJet).

2. En 2005, les transporteurs aériens inclus sont les transporteurs canadiens de niveau I (Groupe Air Canada - Air Canada, Jazz et les partenaires régionaux en partage de codes -, Air Transat et WestJet).

**Note(s)** : Les différentes séries d'indices des tarifs aériens ont été calculées, pour la période de 1995 à 2005, à l'aide de la méthode de Laspeyres pour l'indice-chaîne, rattaché au niveau annuel, et utilisant des poids mis à jour annuellement. L'indice 100 a été assigné à l'année 2002 et l'année de base est toujours l'année précédente.

**Tableau 2**  
**Tarifs moyens, selon le secteur et le groupe tarifaire — Transporteurs aériens canadiens de niveau I – Services réguliers**

	Groupe tarifaire					Autre
	Total	Première classe	Classe affaires	Économique	Réduit	
dollars						
<b>Intérieur</b>						
2001	208,10	F	946,60	378,10	190,30	34,90
2002	212,60	F	824,10	315,40 <sup>E</sup>	202,70	47,00 <sup>E</sup>
2003	185,10	F	923,40 <sup>E</sup>	289,90 <sup>E</sup>	177,10	18,80 <sup>E</sup>
2004 <sup>1</sup>	180,70 <sup>E</sup>	F	956,50	F	175,00 <sup>E</sup>	F
2005 p 2	191,40 <sup>E</sup>	F	1 032,00	F	184,80 <sup>E</sup>	F
<b>Court-courrier</b>						
2001	153,70	F	444,10	229,60	146,40	38,40
2002	156,40	F	452,50	231,30 <sup>E</sup>	149,20	48,90 <sup>E</sup>
2003	137,70	1 047,30 <sup>E</sup>	478,80 <sup>E</sup>	222,30 <sup>E</sup>	131,30	14,30 <sup>E</sup>
2004 <sup>1</sup>	131,50 <sup>E</sup>	F	632,20	F	126,40 <sup>E</sup>	F
2005 p 2	141,60 <sup>E</sup>	F	588,50	F	136,80 <sup>E</sup>	F
<b>Long-courrier</b>						
2001	265,80	F	1 304,60	555,70	236,70	33,40
2002	269,30	F	1 293,60	427,10 <sup>E</sup>	255,80	46,00 <sup>E</sup>
2003	227,60	F	1 450,70 <sup>E</sup>	365,90 <sup>E</sup>	217,60	23,50 <sup>E</sup>
2004 <sup>1</sup>	227,90 <sup>E</sup>	F	1 313,30	F	221,40 <sup>E</sup>	F
2005 p 2	x	x	x	x	x	x
<b>International</b>						
2001	x	x	x	x	x	x
2002	x	x	x	x	x	x
2003	x	x	x	x	x	x
2004 <sup>1</sup>	362,10	F	2 537,40	993,30 <sup>E</sup>	351,60	164,30 <sup>E</sup>
2005 p 2	345,50	F	2 201,70	564,10 <sup>E</sup>	335,30	162,50 <sup>E</sup>
<b>Total</b>						
2001	271,40	F	1 341,20	440,60	254,20	54,10
2002	279,60	F	1 338,80	353,20 <sup>E</sup>	270,30	57,40 <sup>E</sup>
2003	246,50	F	1 383,60	319,70 <sup>E</sup>	240,20	28,10 <sup>E</sup>
2004 <sup>1</sup>	249,90	F	1 846,50	F	243,60	128,00 <sup>E</sup>
2005 p 2	251,20	F	1 593,60	F	244,10	152,60 <sup>E</sup>

1. En 2004, les transporteurs aériens inclus sont les transporteurs canadiens de niveau I (Groupe Air Canada - Air Canada, Jazz, Zip et les partenaires régionaux en partage de codes -, Air Transat et WestJet).

2. En 2005, les transporteurs aériens inclus sont les transporteurs canadiens de niveau I (Groupe Air Canada - Air Canada, Jazz et les partenaires régionaux en partage de codes -, Air Transat et WestJet).

**Note(s)** : Toutes les estimations présentées ci-dessus (sauf celles indiquées à l'aide des codes E et F) possèdent un coefficient de variation inférieur à 10 % et peuvent être considérées fiables aux fins de l'échantillonnage. Un E indique un coefficient entre 10 % et 25 %. Les estimations avec un coefficient de variation supérieur à 25 % ne peuvent pas être publiées; celles-ci sont indiquées à l'aide du code F. Les estimations sont sujettes à des révisions périodiques afin de tenir compte des mises à jour de la part des transporteurs et du raffinement additionnel du système d'allocation des codes tarifaires.

**Tableau 3**  
**Répartition des passagers, selon le secteur et le groupe tarifaire — Transporteurs aériens canadiens de niveau I – Services réguliers**

	Groupe tarifaire				
	Première classe	Classe affaires	Économique	Réduit	Autre
	pourcentage				
<b>Intérieur</b>					
2001	F	1,0	5,7 <sup>E</sup>	93,1	0,2 <sup>E</sup>
2002	F	0,6	5,6 <sup>E</sup>	93,7	0,1 <sup>E</sup>
2003	F	0,3 <sup>E</sup>	5,6 <sup>E</sup>	93,4	0,6 <sup>E</sup>
2004 <sup>1</sup>	F	0,2 <sup>E</sup>	3,7 <sup>E</sup>	96,1	F
2005 p 2	F	0,3 <sup>E</sup>	3,8 <sup>E</sup>	95,9	F
<b>Court-courrier</b>					
2001	F	0,8	6,1 <sup>E</sup>	93,1	0,1 <sup>E</sup>
2002	F	0,6	6,4 <sup>E</sup>	92,9	0 <sup>E</sup>
2003	F	0,4 <sup>E</sup>	6,3 <sup>E</sup>	92,6	0,7 <sup>E</sup>
2004 <sup>1</sup>	F	0,2 <sup>E</sup>	3,8 <sup>E</sup>	96,0	F
2005 p 2	F	0,2 <sup>E</sup>	3,9 <sup>E</sup>	95,9	F
<b>Long-courrier</b>					
2001	F	1,2	5,4 <sup>E</sup>	93,2	0,2 <sup>E</sup>
2002	F	0,5	4,9 <sup>E</sup>	94,6	0,1 <sup>E</sup>
2003	F	0,3 <sup>E</sup>	5,0 <sup>E</sup>	94,1	0,6 <sup>E</sup>
2004 <sup>1</sup>	F	0,2 <sup>E</sup>	F	96,2	F
2005 p 2	x	x	x	x	x
<b>International</b>					
2001	x	x	x	x	x
2002	x	x	x	x	x
2003	x	x	x	x	x
2004 <sup>1</sup>	F	0,4	0,4 <sup>E</sup>	99,0	0,2
2005 p 2	F	0,5	0,8 <sup>E</sup>	98,3	0,4
<b>Total</b>					
2001	0 <sup>E</sup>	1,0	3,7 <sup>E</sup>	95,1	0,2
2002	0 <sup>E</sup>	0,6	3,6 <sup>E</sup>	95,7	0,1 <sup>E</sup>
2003	0 <sup>E</sup>	0,4	3,8 <sup>E</sup>	95,4	0,4 <sup>E</sup>
2004 <sup>1</sup>	F	0,3	F	97,2	0,1 <sup>E</sup>
2005 p 2	0 <sup>E</sup>	0,4	2,6 <sup>E</sup>	96,8	0,2 <sup>E</sup>

1. En 2004, les transporteurs aériens inclus sont les transporteurs canadiens de niveau I (Groupe Air Canada - Air Canada, Jazz, Zip et les partenaires régionaux en partage de codes -, Air Transat et WestJet).

2. En 2005, les transporteurs aériens inclus sont les transporteurs canadiens de niveau I (Groupe Air Canada - Air Canada, Jazz et les partenaires régionaux en partage de codes -, Air Transat et WestJet).

**Note(s) :** Toutes les estimations présentées ci-dessus (sauf celles indiquées à l'aide des codes E et F) possèdent un coefficient de variation inférieur à 10 % et peuvent être considérées fiables aux fins de l'échantillonnage. Un E indique un coefficient entre 10 % et 25 %. Les estimations avec un coefficient de variation supérieur à 25 % ne peuvent pas être publiées; celles-ci sont indiquées à l'aide du code F. Les estimations sont sujettes à des révisions périodiques afin de tenir compte des mises à jour de la part des transporteurs et du raffinement additionnel du système d'allocation des codes tarifaires.

**Tableau 4**  
**Répartition des passagers-kilomètres, selon le secteur et le groupe tarifaire — Transporteurs aériens canadiens de niveau I – Services réguliers**

	Groupe tarifaire				
	Première classe	Classe affaires	Économique	Réduit	Autre
	pourcentage				
<b>Intérieur</b>					
2001	F	1,3	5,1 <sup>E</sup>	93,4	0,2 <sup>E</sup>
2002	F	0,6	4,5 <sup>E</sup>	94,8	0,1 <sup>E</sup>
2003	F	0,4 <sup>E</sup>	4,8 <sup>E</sup>	94,1	0,7 <sup>E</sup>
2004 <sup>1</sup>	F	0,2 <sup>E</sup>	F	96,3	F
2005 p 2	F	0,5 <sup>E</sup>	F	95,9	F
<b>Court-courrier</b>					
2001	F	0,7	6,1 <sup>E</sup>	93,1	0,1 <sup>E</sup>
2002	F	0,6	6,5 <sup>E</sup>	92,8	0 <sup>E</sup>
2003	F	0,3 <sup>E</sup>	6,8 <sup>E</sup>	92,0	0,8 <sup>E</sup>
2004 <sup>1</sup>	F	0,2 <sup>E</sup>	4,4 <sup>E</sup>	95,4	F
2005 p 2	F	0,3 <sup>E</sup>	4,3 <sup>E</sup>	95,4	F
<b>Long-courrier</b>					
2001	F	1,4	4,8 <sup>E</sup>	93,5	0,3 <sup>E</sup>
2002	F	0,6	4,0 <sup>E</sup>	95,3	0,1 <sup>E</sup>
2003	F	0,4 <sup>E</sup>	4,4 <sup>E</sup>	94,6	0,6 <sup>E</sup>
2004 <sup>1</sup>	F	0,2 <sup>E</sup>	F	96,5	F
2005 p 2	x	x	x	x	x
<b>International</b>					
2001	x	x	x	x	x
2002	x	x	x	x	x
2003	x	x	x	x	x
2004 <sup>1</sup>	F	0,5	0,3 <sup>E</sup>	98,9	0,2
2005 p 2	x	x	x	x	x
<b>Total</b>					
2001	0 <sup>E</sup>	1,3	2,1 <sup>E</sup>	96,4	0,2
2002	0 <sup>E</sup>	0,7	1,7 <sup>E</sup>	97,5	0,1
2003	F	0,4	2,1 <sup>E</sup>	97,1	0,3
2004 <sup>1</sup>	F	0,4	F	98,0	0,1 <sup>E</sup>
2005 p 2	F	0,6	F	97,5	0,3

1. En 2004, les transporteurs aériens inclus sont les transporteurs canadiens de niveau I (Groupe Air Canada - Air Canada, Jazz, Zip et les partenaires régionaux en partage de codes -, Air Transat et WestJet).

2. En 2005, les transporteurs aériens inclus sont les transporteurs canadiens de niveau I (Groupe Air Canada - Air Canada, Jazz et les partenaires régionaux en partage de codes -, Air Transat et WestJet).

**Note(s) :** Toutes les estimations présentées ci-dessus (sauf celles indiquées à l'aide des codes E et F) possèdent un coefficient de variation inférieur à 10 % et peuvent être considérées fiables aux fins de l'échantillonnage. Un E indique un coefficient entre 10 % et 25 %. Les estimations avec un coefficient de variation supérieur à 25 % ne peuvent pas être publiées; celles-ci sont indiquées à l'aide du code F. Les estimations sont sujettes à des révisions périodiques afin de tenir compte des mises à jour de la part des transporteurs et du raffinement additionnel du système d'allocation des codes tarifaires.



Date de parution : Juin 2008

### Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 <sup>s</sup>	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

### Comment accéder à ce produit

Le produit n° 51-004-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ».

Périodicité : irrégulière / ISSN 1913-8954

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 51-004-X).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2008. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) ; Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

### Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

### Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.